LA LETTRE DES RIVIÈRES



www.cpa-lathus.asso.fr/tmr





ACTUALITÉ DES PARTENAIRES



Le Ministère de l'Agriculture lance une alerte à propos d' une nouvelle espèce invasive susceptible de générer des dégâts sur la végétation cultivée ou naturelle. Il s'agit d'escargots aquatiques du genre Pomacea, de grande taille (taille d'une pomme à l'âge adulte). Originaire des continents américains, il est présent dans le milieu naturel en Espagne depuis 2009 mais a priori, pour l'instant encore absent en France. Il s'agit d'éviter de nouvelles zones de présence.

Découvrez la fiche descriptive: http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/255/q13470f-1.pdf

AGENDA DES RIVIÈRES



Le Forum « Rivières » du réseau des TMR aura lieu le jeudi 13 et le vendredi 14 novembre à Lathus.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent. Au plaisir de vous retrouver!

Consultez le pré-programme : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/forum-%282 14%29.html Contact: Jérôme CLAIR - 05 49 91 71 54 - cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr



La Communauté de communes de Bourganeuf - Royère de Vassivière et son office de tourisme organisent un salon ludo-récréatif "L'eau dans tous ses états" à Bourganeuf (en Creuse) les 7 et 8 novembre 2014. Le vendredi 7 est dédié aux écoles du territoire et le samedi 8 est ouvert au grand public. Les mystères de l'eau sont abordés sous la forme de jeux, 25 ateliers sont répartis en 11 sous-thématiques : cycle de l'eau, qualité de l'eau, eau potable, hydroélectricité, pollutions, eau et agriculture, eau et forêt, etc. Parmi l'ensemble des partenaires associés au projet, le camion "Science tour", parrainé par France 3 via l'émission "C'est pas sorcier !", animé par l'association les petits débrouillards, sera au rendez-vous. Cette animation est réalisée dans le cadre du programme Sources en action, grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région Limousin.

Contact: Peggy CHEVILLEY - 05 55 54 04 95 - environnement@ccbrv.fr



Etablissement Public du Bassin de la Vienne

L'EPTB Vienne organise le vendredi 17 octobre à 14h30 au CPA de Lathus une réunion d'information et d'échanges sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Cette réunion s'adressera en particulier aux EPCI à fiscalité propre et aux syndicats de rivière du bassin de la Vienne.

Contact: Stéphane LORIOT directeur de l'EPTB Vienne - s.loriot@eptb-vienne.fr - 05 55 06 39 42.

INFOS RÉSEAU



Le SIAH de l'Autize et de l'Egray a depuis peu une adresse pour son site internet: siahautizeegray.free.fr

Vous pourrez y trouver des informations concernant le territoire d'action et les cours d'eaux concernés, les élus, les activités (études, travaux...), les comptes-rendus des Comités Syndicaux, la lettre d'information...

Contact: Nellie TARDITS - 05.49.63.33.74 - 06.75.62.40.08 - siah.autize.egray@gmail.com



Depuis le 1er août dernier le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne a déménagé. Toujours à Périgné, les nouveaux locaux se trouvent désormais au 71 route de Brioux -79170 (plus au 1 cour du Pigeonnier).

Contact: Pascal VOIX - 05 49 07 82 68 - 06 30 69 03 57 - pascalvoix.smbb@orange.fr



Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Charente (SABAC) n'existe plus. Celui-ci a été absorbé par la nouvelle Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois au 1er janvier 2014, pour devenir le Service d'Aménagement du Bassin de la Charente (SABAC). L'acronyme reste donc toujours le même. En revanche, vous trouverez notre nouvelle adresse e-mail ci-dessous.

Contact: Pascal GUEDON - 05.49.87.67.88 - 06 84 20 22 66 - sabac86@civraisiencharlois.fr -Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois - 10 avenue de la gare - 86400 CIVRAY

CPIE Val de Gartempe La Voulzie - BP 5 會 05 49 91 71 54 - 墨 05 49 91 36 72 cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr





LA LETTRE DES RIVIÈRES

LA SUITE...



Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe (86) va mettre en place, avec les propriétaires d'ouvrages problématiques pour la continuité écologique sur la Gartempe, une charte de gestion des vannages. Elle sera signée entre le SIAG et les propriétaires des moulins. Cette gestion va être réalisée sur une durée de 2 ans. Ainsi les vannes de ces ouvrages vont être ouvertes à compter du 1er novembre 2014 et ce jusqu'à l'approche du débit printanier d'alerte. Le SIAG orchestrera l'ouverture de ces vannages. Il est chargé de mesurer les débits dans les systèmes vannant tout au long de la période afin de déterminer s'il existe des conditions favorables à la circulation des espèces piscicoles via ces

Cette démarche expérimentale a pour but de déterminer s'il est possible de restaurer la continuité piscicole par ce biais, ce qui pourrait éviter la réalisation de travaux aux coûts trop importants pour tous. Contact: Mickaël MARTIN - siag-gartempe@cq86.fr - 05 49 84 13 53 - 06 87 64 67 01

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval (SIAVAA) recrute un(e) chargé(e) de mission rivière pour la mise en oeuvre du contrat territorial de l'Arnon aval, dans le département du Cher à LURY-sur-ARNON. Le SIAVAA est engagé dans une démarche de restauration et d'entretien de l'Arnon sur les communes de Chârost, Chéry, Lazenay, Lury-sur-Arnon, Massay, Méreau, Migny, Poisieux, Reuilly, Saint-Ambroix, Saint-Georges-sur-Arnon, Saint-Hilaire-de-Court, Saugy, Vierzon. Le chargé de mission assurera, sous l'autorité du président du syndicat et en partenariat avec les acteurs du contrat, la planification, la coordination, l'organisation, le suivi des actions nécessaires pour la restauration et l'entretien du cours d'eau et organisera la concertation pour les actions sur les ouvrages prioritaires.

Consultez l'offre: http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/257/fiche poste ChaM SIAVAA oct2014.pdf Contact: Sandrine GUILLOT et Ludivine NORMAND- ASTER 18 - 02.48.25.24.64 - sandrine.guillot@cg18.fr - ludivine.normand@cg18.fr



Les nouvelles obligations relatives à la continuité écologique ont levé une multitude de questions juridiques. Dans le cadre de ses missions d'assistance technique, le Département de la Vendée a donc réalisé une expertise sur la question des droits et devoirs relatifs aux ouvrages hydrauliques afin de mieux appréhender les démarches règlementaires préalables à toutes interventions. Cette analyse ainsi que des fiches thématiques sur les besoins des espèces piscicoles présentes en Vendée sont synthétisés dans un quide juridique et technique destiné à aider les maitres d'ouvrages pour la prise en compte de la continuité écologique.

Consultez le document : http://observatoire-eau.vendee.fr/actualites/227/guide-juridique-et-technique.htm Accédez à l'espace documentaire : http://observatoire-eau.vendee.fr/

Contact: Maggy GRILA - ASTER 85 - 02 51 44 26 22 - maggy.grila@vendee.fr

A titre d'information, pour ceux qui ne le pratiquent pas, il est obligatoire de calculer des charges sur la rémunération des commissaires enquêteurs à partir du montant demandé par le tribunal. La collectivité doit le faire : charges salariales et charges patronales s'ajoutent au montant initial donné par le tribunal.

Vous trouverez ci-joint deux notes établies en interne par Sabine Lenoble et Lucie Mainard qui peuvent aider dans cette

N'hésitez pas à faire circuler l'information car cette mauvaise application fait l'objet de redressement de l'URSSAF. (L'URSSAF contrôle les collectivités qui ne l'ont pas été depuis longtemps).

http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/256/NOTE-IIBSN-collaborateurs%20occasionnels.pdf http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/256/NOTE-URSSAF-collaborateurs.pdf

Info transmise par : Florence GABORIAU - Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise.



L'association LOGRAMI a récemment publié un guide de gestion et d'entretien des passes à poissons à l'usage des gestionnaires.

Téléchargement : http://www.migrateurs-loire.fr/?152-l-entretien-des-dispositifs-de&pg= possible unsafe site



La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a le plaisir de vous transmettre la Stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (2014-2020). Elaborée avec le groupe de travail sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, cette stratégie cherche à répondre aux enjeux de connaissances et de gestion des invasions biologiques à l'échelle du bassin. Le document détaille le contexte, l'échelle d'application, les objectifs ainsi que les actions à prévoir dans les années à venir.

Téléchargement: http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/258/StrategieGestionEEE_BassinLoireBretagne_FCEN.pdf Contact: Sylvie VARRAY et Stéphanie HUDIN - 02 38 24 55 00 - sylvie.varray@reseau-cen.org

Contact CPIE Val de Gartempe La Voulzie - BP 5

🕾 05 49 91 71 54 - 🖶 05 49 91 3<mark>6</mark> 72





